



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 18 - Organisation d'un marché hebdomadaire quartier Rivotte - Modalités d'occupation du domaine public

Organisation d'un marché hebdomadaire quartier Rivotte

Modalités d'occupation du domaine public

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

	Date	Avis
Commission n° 6	27/03/2018	Favorable unanime

Par délibération du Conseil Municipal du 18 juin 2015, était autorisée la création d'un marché de plein air sur le quartier Rivotte.

Le marché devait se dérouler dans les conditions suivantes :

- Tous les dimanches de 7 h à 13 h,
- Lieu d'implantation : une partie du parking Gaulard,
- Nombre de stands prévisionnel : entre 10 et 15,
- Accueil exclusif des métiers de bouche et d'un fleuriste,
- Redevance d'occupation du domaine public perçue auprès de chaque producteur ou commerçant, d'après les tarifs validés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 décembre 2014,
- Organisation et gestion du marché par la direction de la Police Municipale sur la base de l'arrêté municipal du 2 août 2013 portant règlement des foires et marchés sur le territoire de la commune,
- Lancement envisagé alors le 28 juin ou le 5 juillet 2015.

La mise en place de ce marché n'a pu se réaliser, les commerçants volontaires ayant fait défaut au moment du lancement de ce projet.

Aujourd'hui un projet similaire est proposé sur les mêmes conditions **mais selon des modalités de gestion différentes** :

- la gestion du marché hebdomadaire sera gérée par un prestataire proposant un modèle technique et économique qui permettra de soutenir et professionnaliser les commerçants présents sur ce marché, notamment via une mise à disposition de stands qui leur sera proposée par le futur gestionnaire.
- Tous les dimanches de 7 h à 13 h,
- Lieu d'implantation : Parking des Jacobins,
- Nombre de stands prévisionnel : entre 10 et 15,
- Accueil exclusif des métiers de bouche et d'un fleuriste,
- Redevance d'occupation du domaine public perçue auprès de chaque producteur ou commerçant, adossée à la délibération annuelle relative aux tarifs, pour 2018, celle du 7 décembre 2017. La redevance sera perçue par la société gestionnaire du marché par la mise en place d'une régie de recettes.
- Un règlement relatif aux droits de place et de stationnement sera également établi.
- **Lancement envisagé le 29 avril 2018.**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur la création d'un nouveau marché communal Parking des Jacobins à Rivotte ainsi que sur ses modalités d'organisation.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

